



**Mise à disposition de l'Avis de Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 4 juin 2012**

Les actionnaires de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le 4 juin 2012 à 14 heures** au siège de la société.

L'avis préalable à cette Assemblée Générale prévu par l'article R.225-73 du Code Commerce, comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires, a été publié dans au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 2 mai 2012. L'avis de convocation est paru dans le journal d'annonces légales « Les Petits Affiches » du 18 mai 2012 et sera publié dans le BALO du 23 mai 2012. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces avis.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur et en particulier, les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de Commerce sont publiées sur le site internet www.quotium.fr (rubrique Investisseurs). Les documents sont également disponibles par simple demande écrite adressée au siège social, 84/88, bd de la Mission Marchand, 92411 Courbevoie.

